

Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Fiche « mission »

Une fiche par type de mission

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 7 et 8

NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

➔ **Intitulé de la mission**

Sensibiliser la population aux mesures préventives de lutte contre la prolifération de l'épidémie de dengue à La Réunion

➔ **Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)**

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Solidarité (1) | <input type="checkbox"/> Environnement (6) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Santé (2) | <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7) |
| <input type="checkbox"/> Education pour tous (3) | <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs (4) | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9) |
| <input type="checkbox"/> Sport (5) | |

➔ **Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?**

La mission répond à une priorité sanitaire. Elle s'inscrit dans le contexte et l'actualité du risque épidémique élevé de la dengue à La Réunion. Elle a pour objet, par une campagne d'information déployée sur l'ensemble du territoire de sensibiliser la population aux risques et aux mesures préventives à adopter contre la prolifération de l'épidémie. Dans le contexte de la mise en place d'un comité de suivi préfectoral dédié à la lutte anti-vectorielle (LAV), l'engagé de service civique aura pour objectif d'informer et de sensibiliser les populations cibles (enfants, femmes enceintes, scolaires, personnes âgées, etc...)

➔ **Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?**

Préalablement formés sur les messages de prévention par l'ARS OI, les volontaires contribueront aux actions mises en œuvre par l'organisme d'accueil au plan territorial en lien avec les partenaires mobilisés et l'agence régionale de santé chargée de la formation d'adaptation à la mission. A titre d'illustration, les actions suivantes pourraient être développées, en fonction des priorités définies au plan territorial : diffusion de documentation, tenue de stands lors de manifestations, intervention auprès des populations cibles et des relais d'information auprès des différents publics.

Ces interventions de médiation pourront aussi se dérouler en collaboration avec d'autres partenaires impliqués dans la prévention de la dengue sur des territoires ciblés.



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



→ En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?

Ces actions d'information et de promotion de la prévention en matière de sante publique reposent sur une mobilisation d'un ensemble de partenaires publics et privés. Elles nécessitent donc la mobilisation de partenaires variés et complémentaires. La contribution de volontaires en service civique constituera un levier original par des actions spécifiques liées au renforcement de l'information de nouveaux publics et le développement de nouvelles actions spécialement en direction des publics à privilégier. Ces missions sont complémentaires des actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires des ARS notamment ou des agents des collectivités locales et des services de l'Etat mobilisés dans la prévention de l'épidémie.

→ Lieux d'intervention

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Commune(s) : | <input checked="" type="checkbox"/> Collectivité d'outre-mer : La Réunion |
| <input type="checkbox"/> Département (s) : | <input type="checkbox"/> France entière |
| <input type="checkbox"/> Région(s) : | <input type="checkbox"/> Etranger : |

→ Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission :

→ Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission?

Les volontaires seront en contact avec un public diversifiés, population locale, agents publics ou bénévoles, jeunes ou professionnels agissant dans des champs multiples et dans des territoires variés (quartiers politique de la ville, zones rurales, etc.).
Par ailleurs les actions réalisées en binôme ou petits collectifs seront privilégiées.

→ En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?

Aucun pré-requis n'est nécessaire. La mission du volontaire impliquant une relation directe avec le public, le volontaire doit adopter une attitude compatible avec sa mission (discrétion, respect des règles du service auprès duquel il réalise sa mission) et faire preuve de sens relationnel et d'écoute. La mission s'appuie sur la motivation à diffuser/partager des informations et des bonnes pratiques, le sens du relationnel. Par ailleurs, le volontaire sera formé en début de mission sur les thèmes sur lesquels il interviendra.



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



A compléter en cas de mission à l'étranger (3 mois minimum) Une fiche par organisme d'accueil à l'étranger

- ➔ Pays d'accueil :
- ➔ Lieu principal d'exercice de la mission :
- ➔ Autres lieux éventuels d'exercice de la mission :

a) Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger

- ➔ **Identification de l'organisme d'accueil à l'étranger**

Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Télécopie :
Courriel :	
Adresse du site internet :	

- ➔ **Identification du représentant légal de l'organisme d'accueil à l'étranger**

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

- ➔ **Année de création de l'organisme d'accueil à l'étranger :**

- ➔ **Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger :**

--

- ➔ **Réseaux auxquels l'organisme d'accueil à l'étranger est affilié :**

--

- ➔ **Existe-t-il une convention de partenariat entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil à l'étranger ?**

Non Oui (joindre une copie)

- ➔ **Autres partenaires éventuellement impliqués à l'étranger :**

--



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



b) Conditions d'accueil et modalités de suivi des volontaires par l'organisme d'accueil à l'étranger

➔ **Identification du tuteur-accompagnateur chargé du suivi sur place :**

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

➔ **Dispositions prises afin de faciliter la préparation de la mission à l'étranger (formation avant le départ, accompagnement, accueil ...) :**

--

➔ **Formations complémentaires prévues (précisez linguistique, culturelle, technique ...) :**

--

➔ **Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger (précisez les liens entre le tuteur en France et le référent à l'étranger) :**

--

➔ **Logement fourni au(x) volontaire(s) :**

- Type de logement :
- Coût (précisez la prise en charge) :
- Equipement :

➔ **Déplacements :**

- Mode de transport de France à l'étranger :
- Coût (précisez la prise en charge) :

➔ **Facilités disponibles :**

- Accès aux moyens de communication (téléphone, internet ...) :
- Accès aux soins et à des structures sanitaires :

➔ **Couverture sociale complémentaire et assurance rapatriement prévues (obligatoire) :**

--

➔ **Type de visa envisagé pour le volontaire et modalités de prise en charge :**

--

NB : l'inscription au Registre des Français établis à l'étranger auprès des autorités consulaires françaises est vivement recommandée.